



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Ariège

Commune : Daumazan-sur-Arize

Autres communes :

PDA

Appellation : PDA Eglise Saint-Sernin et Croix de pierre du 15e

Monument(s)

Appellation : Eglise de Daumazan

Protection : protection mixte

Arrêté : Arrêté préfectoral le 15/05/2025

Appellation : Croix en pierre placée contre le mur de clôture du presbytère

Protection : classement

Arrêté : Arrêté préfectoral le 15/05/2025

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.